



## **RAPPORT ANNUEL 2025**

**Le 20 avril 2026**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>Mot de la présidente</b> .....	<b>3</b>
2.1	Le conseil de quartier .....	4
2.2	Les membres du conseil d'administration .....	4
2.3	Le territoire du quartier .....	5
<b>3.</b>	<b>Demandes d'opinion et consultations publiques</b> .....	<b>7</b>
<b>4.</b>	<b>Plan d'action et résultats</b> .....	<b>7</b>
4.1	Activités du conseil en 2025 .....	7
4.2	Résultats 2025 .....	7
4.2.1	Implication du Conseil dans le milieu .....	7
4.2.2	Dépôt de mémoire .....	7
4.2.3	Réalizations.....	7
4.2.4	Préoccupations du Conseil du Quartier en 2025 .....	8
4.2.5	Résolutions transmises à la ville .....	9
4.3	Préoccupations du conseil de quartier et Plan d'action pour 2026.....	12
4.4	Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier.....	14
<b>5.</b>	<b>Bilan et états financiers</b> .....	<b>15</b>
5.1.	Bilan et états financiers au 31 décembre 2025.....	15

## 1. Mot de la présidente

Ce fut un honneur pour moi de présider le conseil d'administration et les réunions du conseil de quartier du Cap-Rouge (CQCR) au cours de la dernière année. Notre équipe est solide, formée de membres engagés et dynamiques qui prennent leur rôle à cœur, et nous avons la chance de bénéficier du précieux soutien de Priscilla Lafond comme conseillère en consultation publique et de Virginie Bocher qui nous prépare chaque mois des procès-verbaux minutieux. Nous étions, au cours de la dernière année, seulement sept membres (une huitième personne s'est montrée intéressée mais n'est venue que deux fois) et j'espère que nous réussirons, pour la prochaine année, à recruter quelques membres de plus afin de compléter notre équipe car, avec les ambitions que nous poursuivons, il sera important de répartir la tâche entre tous les membres pour s'assurer que chacun.e y trouve son plaisir et son équilibre. C'est le défi de toutes les organisations communautaires dont le succès repose sur des bénévoles. Un appel à « mettre en commun » les bénévoles a d'ailleurs été lancé par un autre organisme de Cap-Rouge.

En plus de nos réunions mensuelles, notre conseil a assuré dans la dernière année une très belle présence sur le terrain : nous avons été présents au Marché public de Cap-Rouge en juillet pour échanger avec les citoyen.nes et distribuer des autocollants de sensibilisation à la sécurité routière, nous avons participé à la fête de quartier organisées à l'occasion de l'Halloween et avons participé au Marché de Noël de Cap-Rouge par une animation et la présence d'un kiosque toute la journée.

Une rencontre de travail s'est insérée entre deux séances ordinaires pour nous permettre de discuter de dossiers qui demandaient plus de temps et d'attention, et nous avons tous apprécié cette formule qui a permis d'alléger la séance suivante et ouvert un espace de camaraderie. À cet effet, il me semble qu'il serait très important de tenir une activité de groupe après l'assemblée générale annuelle pour permettre aux membres d'échanger dans un contexte de loisir et de renforcer les liens entre nous. Je souhaiterais, et il me paraît raisonnable, qu'un montant du budget de fonctionnement puisse être attribué à une telle activité, sachant que les membres travaillent plusieurs heures par année de façon entièrement bénévole et que ces heures contribuent sans contredit à améliorer la qualité de vie de leurs concitoyen.nes.

À la suite des élections, nous avons accueilli à nos rencontres et dans nos échanges deux nouveaux conseillers municipaux, Yannick Fauteux et Jean-Luc Lavoie.

L'année 2025 a été calme au niveau des demandes d'opinion et de consultations, nous n'en avons eu que deux et elles portaient sur des enjeux mineurs qui touchaient peu de gens. Les gros projets qui ont fait l'objet de consultations les années précédentes sont passés en mode action (projet résidentiel sur le golf, projet résidentiel et commercial Charles-Albanel) ou sont restés sur la glace (Véolia).

Cap-Rouge a perdu son espace de vélo de montagne libre (Marmota) et a failli recevoir en échange une petite piste de vélo qui aurait été aménagée sur un terrain reconnu pour receler un milieu humide d'intérêt ; nous sommes reconnaissants à la Ville qui a écouté nos commentaires et conseils et a choisi de revoir le projet au lieu de proposer une installation qui n'aurait pas répondu à la demande et surtout, qui n'avait rien à voir avec le centre Marmota qui a été démantelé en catastrophe en 2024.

Le secteur Chaudière sera vraisemblablement complètement transformé au cours des prochaines années ; les travaux de déboisement du tramway ont commencé ce printemps. Le conseil

de quartier est enthousiaste à l'idée de voir passer le tramway pour améliorer l'offre de transport collectif mais insiste sur le fait que les milieux naturels doivent être protégés pour le bien-être de l'ensemble de la population. Nos membres surveillent de près les coupes et les hectares qui seront offerts en compensation pour les aires d'espaces naturels détruits. Nous souhaitons par ailleurs que le développement qui se fera sur le reste de ce grand espace, puisqu'il semble évident qu'il y aura du développement, s'harmonisera avec le reste des quartiers de Cap-Rouge. L'arrivée de la nouvelle école est saluée car la demande est grande.

Il me reste à remercier personnellement chaque membre du CQCR pour la dernière année qui en fut une très dynamique et positive, et à garder cette énergie pour continuer de faire rayonner la vie dans notre quartier. Souhaitons que 2026-2027 nous apporte la contribution de nouveaux membres et la réalisation de projets porteurs pour notre communauté.

Catherine Arrouart, présidente

## 2. Présentation du conseil de quartier

### 2.1 Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. C'est un interlocuteur privilégié de la Ville qui a pour mission de permettre aux citoyen.nes d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Il constitue un des moyens prévus dans le Règlement sur la politique de consultation publique adopté par la Ville de Québec, tel que modifié le 5 mars 2012 par le Règlement modifiant le *Règlement sur la politique de consultation publique*, R.V.Q. 1881, afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la circulation, les loisirs ou l'environnement et même participer activement aux activités communautaires. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué officiellement le 5 novembre 2004 à la demande de la population. Peuvent être membres de ce conseil toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

### 2.2 Les membres du conseil d'administration

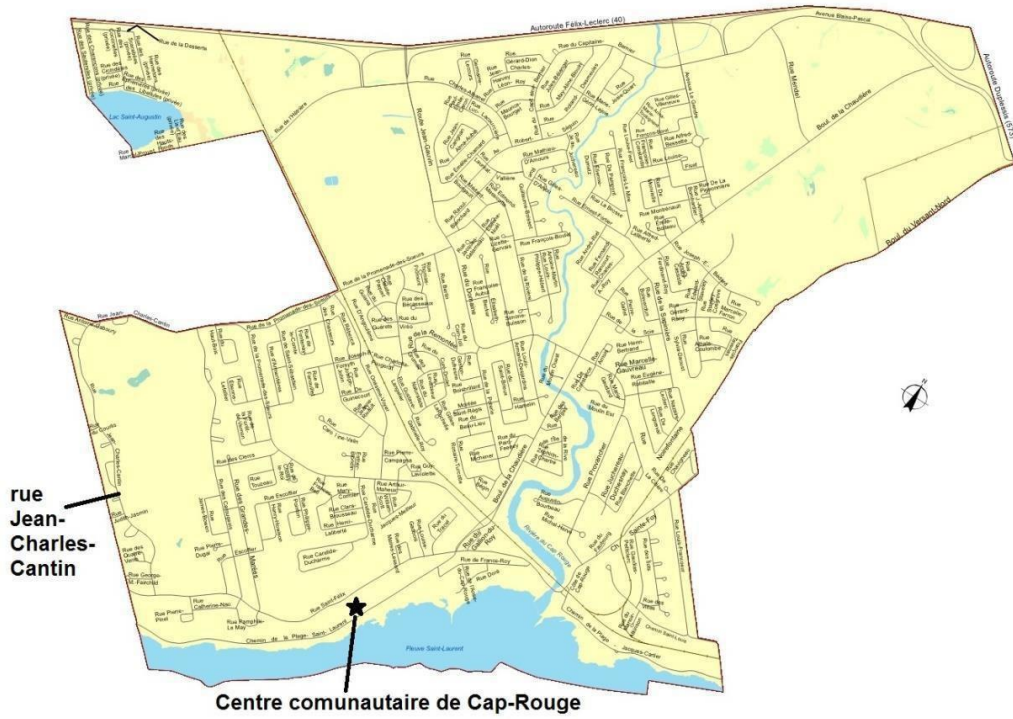
En vertu du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec*, R.R.V.Q. chapitre F-1, les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat d'une durée d'un ou de deux ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut nommer par résolution trois (3) autres personnes pour être administrateurs cooptés portant ainsi le nombre d'administrateurs possible à onze (11) membres. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

<b>Composition du conseil d'administration en 2025</b>	
Mme Catherine Arrouart	Présidente
M. Denis Jean	Vice-président
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Philippe Moussette	Administrateur
Mme Nabila Yasmine Saidji	Administratrice
M. Jocelyn Savard	Administrateur
Mme Julie Bégin	Administratrice (entrée en fonction en cours de mandat)
M. Louis Martin	Conseiller municipal du district de Cap-Rouge – Laurentien (jusqu'en novembre 2025)
M. Yannick Fauteux	Conseiller municipal du district de Cap-Rouge – Laurentien (à partir de novembre 2025)
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy (jusqu'en novembre 2025)
M. Jean-Luc Lavoie	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy (à partir de novembre 2025)

### **2.3 Le territoire du quartier**

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population d'environ 17 000 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles-Cantin et la voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.



### **3. Demandes d'opinion et consultations publiques**

En 2025, année électorale, les membres du conseil de quartier ont participer à une demande d'opinion / consultation publique.

Demande d'opinion tenue le 17 février 2025 :

Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'ancienne Ville de Cap-Rouge relativement aux zones 37128Up, 37208Ma, 37228Cb, 37237Ma, 37238Ma, 37239Ma et 37240Ma, R.V.Q. 3408. Le conseil de quartier du Cap-Rouge a recommandé à l'unanimité au conseil de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'approuver les projets de Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'ancienne Ville de Cap-Rouge relativement aux zones 37128Up, 37208Ma, 37228Cb, 37237Ma, 37238Ma, 37239Ma et 37240Ma, R.V.Q. 3408 et à la zone 37022Ha, R.C.A.3V.Q. 382.

Les administrateurs du conseil de quartier ont également participé une consultation publique, tenue le 20 mars 2025, concernant des modifications requises au Schéma d'aménagement et de développement en vue de l'élaboration du plan particulier d'urbanisme (PPU). Il s'agissait de créer une aire de grande affectation du territoire Corridor structurant dans ce secteur : Adoption du Règlement de l'agglomération modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la création d'une aire de grande affectation du territoire Corridor structurant dans le quartier Cap-Rouge, R.A.V.Q. 1723

Les membres du CQCR ont également participé à différentes activités et séances d'informations et de formation organisées par la Ville de Québec (présentation des ateliers sur la transition écologique qui auront lieu en 2026, politique de déneigement, biodiversité, comité de liaison Tram-Cité, Plan climat). Ils ont fait part de leurs préoccupations, par voie de résolution, à la Ville et à ses organismes partenaires (voir section 4.3.4).

La présidente et un autre membre du CQCR ont participé aux rencontres organisées par Tram-Cité/CDPQ-Infra au sujet de l'avancement des travaux liés au mégaprojet de tramway. Un membre du conseil de quartier du Cap-Rouge a également pris part aux rencontres de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec et un autre membre a été délégué à la nouvelle Table de concertation sur le transport en commun.

## **4. Plan d'action et résultats**

### **4.1 Activités du conseil en 2025**

Le conseil de quartier a tenu au cours de l'année 9 assemblées publiques régulières (celle de novembre a dû être annulée en raison de l'absence d'un trop grand nombre de membres) en plus de son assemblée générale annuelle le 20 avril 2026. Une rencontre de travail a eu lieu en février pour discuter de différents dossiers qui requéraient une attention spéciale.

### **4.2 Résultats 2025**

#### **4.2.1 Implication du Conseil dans le milieu**

4.2.1.1 En juillet 2025, le CQCR a tenu un kiosque au Marché public de Cap-Rouge où des membres échangeaient avec les citoyen.nes au sujet des actions tenues au cours de l'année. À cette occasion, des autocollants à apposer sur les bacs de poubelle et de recyclage ont été distribués ; cette mesure visait à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse dans les rues du quartier. Des membres du CQCR ont aidé à monter et démonter les chapiteaux pendant tout l'été.

4.2.1.2. Le CQCR a participé à l'organisation de la fête d'Halloween par le moyen d'une animation lors de la fête tenue en octobre 2025 et dont la coordination était assurée par la Maison Léon Provancher. Une subvention de la Ville de Québec (budget initiative) a permis cette présence du CQCR à la fête. Des bonbons ont été distribués par des membres du CQCR qui étaient présents sur place.

4.2.1.3. Le CQCR a participé à la tenue du Marché de Noël à l'école Marguerite d'Youville en décembre 2025. Grâce à une subvention de la Ville de Québec (budget initiative), le CQCR a bonifié l'offre d'animation et a tenu un kiosque toute la journée pour échanger avec les citoyen.nes sur les enjeux qui les préoccupent. La présidente a fait un discours à l'ouverture du marché aux côtés des élus des paliers municipal, provincial et fédéral.

La présence du CQCR à ces différents événements a permis de faire mieux connaître notre organisme et surtout, de marquer son importance en tant que liant social et acteur central dans la tenue d'événements communautaires et culturels. Ces événements sont d'une importance capitale parce qu'ils permettent de favoriser le sentiment d'appartenance et de briser l'isolement en plus de

fournir à toute la population l'occasion de s'amuser et de tisser des liens.

**4.2.2** Deux membres du CQCR ont rencontré des membres du Club Lions de Cap-Rouge St-Augustin en avril pour discuter d'une éventuelle collaboration entre nos organismes. Le Club Lions souhaite mettre en place un projet au cours de l'année 2026-2027 ; différentes propositions sont envisagées.

**4.2.3** À l'été 2025, le CQCR a réalisé, en partenariat avec la Maison Léon Provancher, le projet de sensibilisation à la biodiversité en trois volets qui a été élaboré par trois de nos membres.

Tous ces événements et associations démontrent à quel point le CQCR est dynamique et ancré dans la communauté. Nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et organiser des événements et activités qui fabriquent notre tissu social et, ultimement, brisent l'isolement et favorisent le sentiment d'appartenance à la communauté.

#### **4.2.4 Dépôt de mémoire**

Aucun mémoire n'a été déposé par le conseil de quartier du Cap-Rouge en 2025.

#### **4.2.5 Réalisations**

4.2.5.1 Trois lauréats ont signé le Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2026. Il s'agit de Madeleine Dorval (implication dans la communauté), de Marie-Hélène Lachapelle (implication au Marché public de Cap-Rouge) et de Marie-Claude Caron (fondation PakSac pour les jeunes en difficulté). Un présent et un certificat encadré ont été remis à chaque lauréat pour souligner cette nomination.

4.2.5.2 Une invitation annuelle a été envoyée à l'ensemble de la population du quartier pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier.

4.2.5.3 La page Facebook du conseil a été mise à jour tout au long de l'année par l'administratrice en charge des communications.

4.2.5.4 Aucune demande de subvention n'a été déposée dans le cadre du Programme de sécurité routière cette année; il reste cependant une somme non utilisée de l'année précédente qui servira au déploiement, en 2026, d'un projet conjoint avec l'organisme Piétons Québec.

4.2.5.5 Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du Programme d'initiative en biodiversité. À l'été 2025, un projet en trois volets a été confié à la Maison Léon Provancher pour la réalisation de ce projet. Une demande de subvention a été acceptée en

avril 2026 et permettra la tenue d'un événement conjoint avec le conseil de quartier de la Pointe de Ste-Foy qui se tiendra à deux dates en 2026 (Découvrart et Marché public de Cap-Rouge) au cours duquel la population sera, par divers moyens, sensibilisée à l'importance de la biodiversité.

4.2.5.6 Des demandes de subventions ont été déposées à partir du budget d'initiatives :

- Participation à la fête d'Halloween dans le quartier (octobre 2025)
- Participation au Marché de Noël (décembre 2025)

#### **4.2.6 Préoccupations du Conseil du Quartier en 2025**

En 2025, les enjeux suivants ont été au cœur des discussions et actions du Conseil de quartier du Cap-Rouge :

- Projet résidentiel au golf. La Ville a accordé le permis de construction et le projet ira de l'avant.
- Développement du secteur Chaudière. Un PPU doit être mis en place ; une rencontre préliminaire s'est tenue en septembre 2025, puis le CQCR n'a reçu aucune autre information à ce sujet.
- Montée Mendel. Nous avons appris en juillet 2025 que la montée Mendel serait aménagée pour le tramway et la mobilité active (trottoir et piste cyclable) et qu'elle ne serait pas ouverte à la circulation automobile.
- Marais Isabelle. Des rencontres ont eu lieu avec la ville. Le CQCR a transmis une résolution contenant des propositions liées à l'aménagement du secteur qui est protégé par un statut de conservation. Des travaux devraient avoir lieu à l'automne 2026.
- Préoccupations de sécurité et de limitation de vitesse dans les rues du quartier. Une rencontre avec la ville au sujet du corridor scolaire Marguerite d'Youville a été demandée, elle aura finalement lieu en mars 2026.
- Mise à niveau et développement des infrastructures de mobilité active. La piste cyclable sur Jean Gauvin a été refaite pendant l'été avec une meilleure pente à la suite de travaux de câbles de télécommunications effectués par Microsoft.
- Transport et mobilité active. Le CQCR demeure attentif à toutes les modifications apportées aux parcours et horaires du RTC provoquées par les travaux du tramway et tente de garder ouverte la communication avec le RTC dans le but d'offrir à la population le meilleur service possible. L'arrivée du Flexibus dans la dernière année n'a pas eu l'effet souhaité mais est apprécié par certains, surtout en dehors des heures de pointe. L'annonce de l'arrivée du service de vélos en libre accès à Vélo dans Cap-Rouge a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme ; le service commencera au début de l'été et proposera trois points d'ancrage.
- École Legendre. Le projet a débloqué au cours des derniers mois et la construction devrait (enfin) commencer sous peu.

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge a transmis à la Ville plusieurs résolutions qui portent sur les enjeux nommés ci-haut et sont résumées à la section suivante.

#### 4.2.7 Résolutions transmises à la ville en 2025

Date de la résolution	Numéro	Sujet	Détails	Suivi / Réponse
17 février 2025	CQCR-25-CA-26	Corridor scolaire Marguerite d'Youville	Le Conseil de quartier du Cap-Rouge réitère à la Ville de Québec sa demande d'organiser une rencontre d'information publique pour discuter avec les intervenants du milieu des enjeux et des solutions en lien avec l'aménagement de cheminements scolaires désignés pour l'école primaire Marguerite-D'Youville	Une rencontre a eu lieu le 9 mars 2026 et a réuni la ville, le conseil de quartier et une représentante du conseil d'établissement de l'école Marguerite d'Youville. Les travaux effectués (ajout d'un arrêt, déplacement de la pancarte de limite de vitesse, réduction de la vitesse à 30 km/h aux heures d'entrée et sortie des enfants) et à venir (installation d'une traverse piétons avec flash lumineux sur demande sur le boulevard Chaudière au bout de la passerelle au-dessus de la rivière) ont été expliqués.

17 février 2025	CQCR-25-CA-07	Aménagement autour du marais Isabelle dans Chaudière	Le CQCR souhaite que la ville conserve le caractère naturel du boisé autour du marais Isabelle, que le parc en soit un de proximité et non de destination, que des arbres soient plantés pour régénérer aux endroits nécessaires, que les sentiers ne soient pas damés l'hiver.	Visio-rencontre le 2 février 2026. La ville a expliqué ce qu'elle projetait de faire (sentiers en poussière de pierre, construction d'un trottoir de bois avec promontoire donnant sur le marais, aménagement du stationnement,...).
17 mars 2025	CQCR-25-CA-21	Table de concertation transport en commun (TCTC)	Le CQCR appuie la création d'une table de concertation sur le transport en commun	Un membre du CQCR a participé à au moins une rencontre de la TCTC depuis sa création et le CQCR reste à l'affût des rencontres organisées.
17 mars 2025	CQCR-25-CA-20	Côte de Cap-Rouge	Le CQCR demande à la ville de faire des aménagements pour offrir un lien cyclable sécuritaire reliant la pointe de Ste-Foy à Cap-Rouge. La piste cyclable proposée actuellement passe dans le parc Cartier-Roberval et ne peut être considéré comme une piste cyclable, dont elle n'a que le nom.	La ville a annoncé en mars 2026 que le service àVélo serait offert à Cap-Rouge. Le CQCR est toujours dans l'attente d'aménagements qui augmenteront la sécurité des usagers de la côte de Cap-Rouge.
15 septembre 2025	CQCR-25-CA-38	Fête de quartier - Halloween	Demande de subvention pour participer à la fête d'Halloween organisée par la Maison Léon Provancher.	Subvention autorisée, le CQCR était présent à l'Halloween pour échanger avec les citoyen.nes et distribuer des bonbons.
15 septembre 2025	CQCR-25-CA-37	Marché de Noël de Cap-Rouge	Demande de subvention pour participer au Marché de Noël qui se tiendra à la mi-décembre.	Subvention autorisée, le CQCR était présent au marché de Noël.

15 décembre 2025	CQCR-25-CA-47	Centre de vélo de montagne	<p>Le CQCR propose à la ville de rencontrer les citoyens du quartier du Cap-Rouge pour leur expliquer la pertinence d'un centre de vélo de montagne dans le boisé localisé près de l'intersection de la rue Promenade-des-Sœurs et de la route Jean-Gauvin, et son aménagement projeté. Le CQCR demande aussi à la ville d'informer les citoyens du quartier du Cap-Rouge de l'état d'avancement des démarches visant l'acquisition par la Ville du boisé de la Promenade-des-Sœurs.</p>	<p>La Ville de Québec a choisi de reporter son projet de développement de sentiers de vélo de montagne prévu à cet endroit, le temps de procéder à une réévaluation des besoins.</p>
15 décembre 2025	CQCR-25-CA-48	Montée Mendel (voies automobiles et destruction de milieux naturels)	<p>Le CQCR demande à la ville de venir rencontrer les citoyens et de leur expliquer les raisons motivant les changements d'orientation au sujet de la Montée Mendel et de les informer de l'impact de la circulation induite par le développement du secteur Chaudière sur le réseau routier existant de Cap-Rouge.</p> <p>Il demande aussi de l'information quant à l'état d'avancement des démarches visant à compenser la perte des 11 hectares de boisés dans le secteur Chaudière et plus particulièrement la perte du 1,5 hectare déjà détruit.</p>	<p>En janvier 2026, la ville annonce que des rencontres publiques sont prévues dans les prochaines semaines pour expliquer le projet et ses impacts et répondre aux préoccupations des citoyens. En date d'avril 2026, aucune réponse n'a été donnée par la ville pour donner suite à cet égard.</p>

### **4.3 Préoccupations du conseil de quartier et Plan d'action pour 2026**

Le CQCR s'est doté d'un Plan d'action et souhaite attirer l'attention sur les enjeux et dossiers suivants au cours de l'année à venir et des suivantes :

#### **Aménagement du territoire**

- Aménagement du territoire lié au PPU Chaudière. Développements résidentiels, industriels et technologiques, protection des espaces naturels et des zones de conservation, circulation automobile et active.
- Rénovations du centre communautaire.
- Terrain Véolia et Boisé de la promenade des Sœurs. Quels terrains seront acquis par la ville, et à quelles fins ?
- Suivi des projets de piscine publique (Cap-Rouge est au 3<sup>e</sup> rang des priorités, donc possibilité de construction en 2029) et de patinoire couverte.
- Construction de l'école primaire-secondaire Legendre. Elle devrait ouvrir ses portes autour de 2029.
- Aménagement et entretien des différents parcs et sentiers pédestres du quartier.
- Développement Charles-Albanel. La construction devrait commencer sous peu.
- Développement du golf Cap-Rouge. La construction devrait commencer sous peu.

#### **Mobilité durable et sécurité routière**

- Suivi de la refonte du lien cyclable alternatif à la Côte de Cap-Rouge.
- Suivi du dossier du tramway.
- Réitération du besoin de réduire la vitesse sur Provancher jusqu'à la côte de Cap-Rouge. Possibilité d'aménager une traverse piétonne sur Provancher (aucune traverse possible sécuritaire entre le boulevard Chaudière et l'arrêt obligatoire devant l'école).
- Pistes cyclables et incitation aux déplacements actifs. L'une des façons de réduire la circulation automobile est d'inviter les gens à réduire leurs déplacements, et, lorsque possible, à se déplacer en mode actif (à pied ou à vélo).

#### **Environnement**

- Sensibilisation de la population à l'importance de la biodiversité et à la pertinence de planter des arbres sur tous les terrains (règlement des arbres en façade).
- Suivi de la coupe d'arbres et de boisés dans Chaudière en lien avec le projet du tramway et des zones de compensation offertes en échange.
- Suivi du projet de sentiers pédestres dans le secteur du marais Isabelle.
- Feux de foyer. Des périodes d'interdiction de faire des feux ont eu lieu en 2025 pour sensibiliser la population et réduire les particules fines, nous verrons si la réglementation change en 2026.

#### **Implication dans le milieu**

- Continuité de la tradition du Livre d'or.
- Implications lors d'événements du quartier, notamment le Marché public, la fête d'Halloween et le Marché de Noël.
- Création d'une fête de quartier envisagée pour l'automne 2026.
- Maintien d'une implication à la Table de concertation vélo et à la Table de concertation en

transport en commun des conseils de quartier.

- Évaluation et réalisation de projets d'initiatives citoyennes dans le quartier.

#### **4.4 Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier**

Chaque année, les membres du CQCR invitent les citoyen.nes à déposer les candidatures de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine et/ou activités comme citoyen.nes du quartier ou par leur implication dans le milieu. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement à une cause ou à leur réalisation aux niveaux local, provincial, national ou même international.

Nous honorons ces personnes ou organismes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis.

Pour 2025, les lauréats suivants auront l'honneur de signer le Livre d'Or de Cap-Rouge :

Madeline Dorval	Catégorie « communauté »
Marie-Hélène Lachapelle	Catégorie « communauté »
Marie-Claude Caron	Catégorie « communauté »



## **5. Bilan et états financiers**

### **5.1. Bilan et états financiers au 31 décembre 2025**

Bilan et états financiers au 31 décembre 2025

Pour l'année 2025, les revenus du conseil de quartier du Cap-Rouge totalisent 13 481,47\$ et se répartissent comme suit :

- subvention de 2 200\$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement
- subvention de 3 000\$ de la ville de Québec dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de la sécurité routière
- subvention de 4 000\$ de la ville de Québec dans le cadre du Programme Biodiversité
- subvention de 2 000\$ de la ville de Québec pour le projet d'initiative Fête de l'Halloween
- subvention de 1 500\$ de la ville de Québec pour le projet d'initiative Marché de Noël
- diverses commandites (780\$) pour la soirée de commémoration du 20e anniversaire de la fondation du Conseil de quartier du Cap-Rouge
- ristourne de 1,47\$ versée par la Caisse populaire de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

Nous avons une somme de 136,62\$ restante à la fin de l'année 2024. Le conseil a donc fonctionné pour l'année 2025 avec un budget de 13 618,09\$.

Les dépenses de l'année 2025 ont été de l'ordre de 11 286,47\$ \$ et se répartissent comme suit:

- frais de fonctionnement de 1734,70\$ (honoraires professionnels d'une secrétaire de soutien, frais bancaires, enregistrement auprès du Registraire des entreprises, dépenses des membres du conseil d'administration, frais relatifs à la cérémonie de signature du Livre d'or)
- achats (1 283,71\$) pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation à la sécurité routière

- achats (150\$) et remise à la Maison Léon Provencher (3 850\$) pour agir comme mandataire pour la réalisation d'activités de sensibilisation à la biodiversité

- achats pour la réalisation de la fête de l'Halloween (1 995,12\$) et du Marché de Noël (1 498,27\$)

- achats (774,67\$) pour le repas servi lors de la soirée de commémoration du 20e anniversaire

L'excédent de 1 716,29\$ résultant du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de la sécurité routière est donc reporté en 2026 pour la réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour le fonctionnement du conseil de quartier, un montant de 615,33\$ non utilisé en 2025 est aussi reporté en 2026.

Les livres sont ouverts pour consultation si nécessaire.

## ÉTATS FINANCIERS au 31 décembre 2025

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse - fonctionnement	<u>615 \$</u>	<u>136 \$</u>
Encaisse – Sécurité routière	<u>1 716 \$</u>	<u>0 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Actif net		
Non affecté	<u>2 331 \$</u>	<u>136 \$</u>

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Produits</b>		
Subvention(s) – Ville de Québec	<u>12 700 \$</u>	<u>4 900 \$</u>
Commandite	<u>780 \$</u>	<u>0 \$</u>
<b>Charges</b>		

Fonctionnement	<u>1 734 \$</u>	<u>2 368 \$</u>
Projets	<u>9 551 \$</u>	<u>3 002 \$</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>		
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<u>136 \$</u>	<u>606 \$</u>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u>2 331 \$</u>	<u>136 \$</u>

**AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE :**

---

Catherine Arrouart, présidente

---

Michel Lagacé, trésorier

---

Ariane Ste-Marie, secrétaire

